

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ville de Boulogne-sur-Mer



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Monsieur le Président de l'Association
SAMBA
191 Route de St Omer
62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Le 23 octobre 2006

Monsieur le Président,

Chaque année les structures d'hébergement des sans domicile fixe se réunissent à l'approche de l'hiver pour faire un point sur les capacités d'accueil et évoquer les problèmes rencontrés dans le courant de l'année.

Une récente rencontre avec des représentants du CHB, des services de police, des pompiers et de la sous-préfecture à permis de pointer le problème des personnes refusant toute forme d'hébergement s'exposant parfois par des températures largement négatives - au minimum - à de sérieux problèmes de santé.

Dans ces conditions, il est parfois nécessaire d'envisager une hospitalisation d'urgence, soit dans le meilleur des cas, avec l'accord de la personne, soit sous contrainte notamment par le recours à l'hospitalisation d'office.

Dans tous les cas, la difficulté, pour les services sociaux et de disposer d'un avis médical pour orienter leur action, en effet, les médecins de ville contactés acceptent rarement de se déplacer.

C'est pourquoi, je me permets de vous solliciter pour le cas ou votre association pourrait nous venir en aide sur ce point.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur du C.C.A.S.,



Jean-Claude ANQUEZ